

Camping 3 étoiles mention loisirs

Classement par arrêté

N°C33-053374-003 du 20 avril 2022

175 Avenue de Bordeaux

33510 ANDERNOS LES BAINS

Siret : 337 484 083 00023 APE 553A

Tél : 05 56 82 17 18

Email : campingpleineforet@gmail.com

Site : www.campingpleineforet.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I. CONDITIONS ET RESERVATION

Toute demande de réservation doit être accompagnée du paiement d'un acompte et des frais de réservation. La réservation sera considérée comme définitive dès qu'elle aura fait l'objet d'une confirmation écrite de la part du Camping Pleine Forêt. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. La réservation d'un hébergement étant nominative, elle ne peut être ni sous louée ni même cédée.

II. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les frais de dossier : ils s'élèvent à 25 euros, ces frais ne sont pas remboursables.

Acompte/solde : Si la réservation a lieu plus de 30 jours avant la date de séjour, un acompte de 50% du montant du séjour + frais de dossier vous seront demandés et le solde devra être payé au plus tard 15 jours avant votre arrivée au camping.

Si la réservation a lieu moins de 15 jours avant le début de votre séjour, le paiement du montant total de votre séjour vous sera demandé à la réservation.

Les moyens de paiement autorisés sont : chèques bancaires, espèces, chèques vacances au nom du client, virements bancaires, cartes bancaires (Visa, Mastercard).

III. VOTRE SEJOUR

A votre arrivée, nous vous demanderons le versement d'une caution de 500 euros (chèque ou CB). Cette caution sera restituée maximum sous 8 jours si l'état des lieux est satisfaisant. En juillet-août, les arrivées s'effectuent le samedi, la remise des clefs aura lieu à partir de 16h. Un seul véhicule par location.

Les départs se font avant 10h le jour indiqué sur la confirmation de la réservation. L'hébergement devra être rendu en parfait état de propreté et tout objet cassé ou détérioré sera à la charge du client.

Le camping décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'effets personnels appartenant à la clientèle. Une assurance responsabilité civile est obligatoire durant toute la durée du séjour.

IV. ANNULATION

Aucun remboursement ne sera effectué pour un départ anticipé ou une arrivée retardée. Les conditions d'annulation suivantes seront appliquées :

- Plus de 15 jours avant le début du séjour : les frais de dossier et l'acompte de 50% seront conservés.
- Moins de 14 jours avant le début du séjour : la totalité du montant du séjour et les frais de dossier seront conservés.

V. ASSURANCE ANNULATION

Possibilité de souscrire une assurance annulation (à la charge du client) sur le site campez couvert, <http://campez-couvert.com>

En cas d'annulation, avertir le camping, par mail ou par courrier de votre désistement dès l'intervention d'un événement empêchant votre départ. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site de CampeZ couvert), prévenir l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs nécessaires.

VI. MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige, et à défaut d'accord amiable ou de réponse du Gestionnaire, le client a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes :

Cm2c

14 rue Saint Jean

75017 Paris

Téléphone : 06 09 20 48 86

Courriel : contact@cm2c.net

Site : <http://www.cm2c.net>

VII. ATTRIBUTION DES COMPETENCES

Tout litige qui surviendrait et mettant en cause le Camping Pleine Forêt relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Bordeaux.